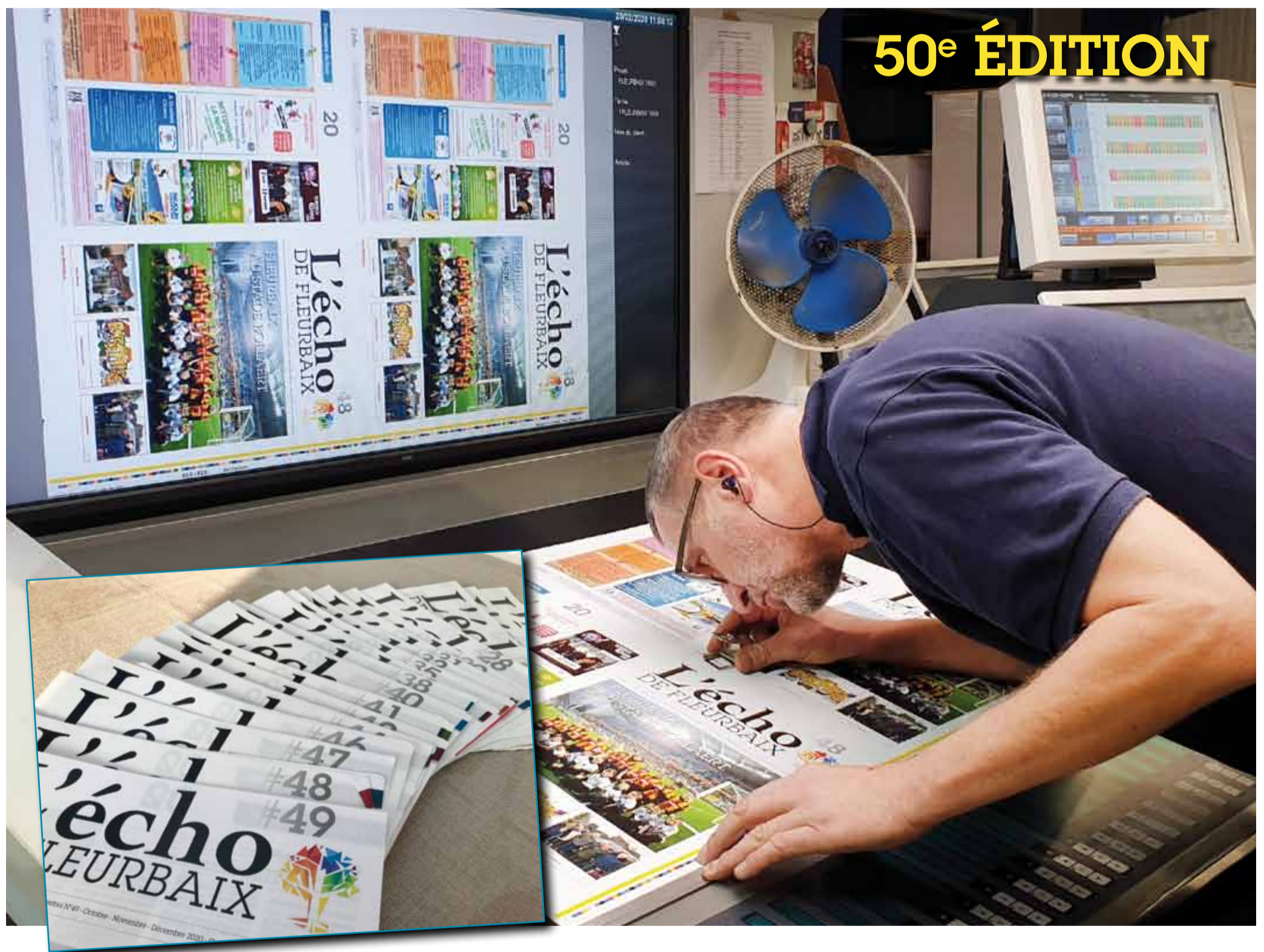


#50

L'écho DE FLEURBAIX



Journal municipal de la commune de Fleurbaix - Trimestriel N°50 - Janvier - Février - Mars 2021 - Gratuit - Ne pas jeter sur la voie publique



Ma lettre au père Noël

p. 14



Cahier détachable
« spécial urbanisme »

p. 9 à 12



La valise enchantée

p. 14

Notre volonté de concerter

L'équipe municipale a affiché lors de la préparation des élections municipales sa volonté de permettre aux Fleurbaisiens de prendre part aux décisions.



Photo prise en février 2020

Nous avons d'ailleurs, dans le but d'inspirer notre programme, procédé à deux ateliers citoyens, dont nous partageons en page 13 les principaux résultats.

Compte tenu de la situation sanitaire, nous n'avons pu, depuis le mois de mars, et plus précisément après notre prise de

fonction officielle courant mai 2020, nous réunir pour évoquer et mettre en œuvre cette volonté d'écoute, de co-construction et de partage.

Nous vous avons donc sollicités par des enquêtes afin d'obtenir vos avis dans le but d'enrichir le diagnostic :

- auprès des associations,
- auprès des familles fréquentant les écoles du village,
- auprès des personnes âgées dans le cadre du plan grand froid et de vigilance canicule.

L'association « Lever le pied à Fleurbaix », avec laquelle nous collaborons, a également

recueilli vos avis plus particulièrement sur les questions de sécurité.

De façon à toucher l'ensemble de la population de Fleurbaix, le questionnaire dans les pages centrales constitue la dernière brique à ce recueil d'avis.

Nous espérons que les condi-

tions sanitaires nous permettront d'échanger de vive voix dans le courant de l'année prochaine.

La commission urbanisme ■

Qu'est-ce qu'un directeur général des services ?



Maxime Dubois, vous êtes le DGS de la mairie de Fleurbaix, depuis quand ?

Je suis arrivé en octobre 2012. J'ai succédé à Monsieur Michel Knockaert, parti en retraite après 14 ans à la tête de la mairie. A l'époque, le maire était

M. Michel Dupont avec qui j'ai travaillé seulement 18 mois. M. Joseph Catteau a ensuite été élu en mars 2014. Nous avons su établir une relation professionnelle de confiance mutuelle qui a permis l'aboutissement de projets communaux et une réorganisation progressive des services.

Depuis cette année, j'accompagne le nouveau maire Aimé Delabre qui découvre la large diversité des champs d'action de sa fonction, et ce, dans un contexte sanitaire très particulier.

Quelle est votre mission ?

Jadis, les choses étaient simples. Très simples. Le maire décidait et son secrétaire général exécutait. Mais ça, c'était avant ; avant les lois de décentralisation. Élevés au rang de directeurs généraux des services (DGS), les hauts fonctionnaires territoriaux ont vu

leurs compétences grossir à vue d'œil. Chargés de mettre en œuvre des procédures toujours plus complexes aux côtés d'une multitude de structures publiques et parapubliques, ils se retrouvent aujourd'hui en première ligne. Ils doivent faire mieux avec moins. L'efficacité du management est devenue un enjeu primordial.

A tous les échelons, le DGS occupe une place centrale au sein de l'immense « zone grise » située à l'interstice de la politique et de la technique.

Et concrètement ?

Le directeur général des services assiste le maire et les élus dans la définition des orientations stratégiques du territoire et les décline en actions opérationnelles. Il assure le bon fonctionnement de l'administration territoriale et la mise en applica-

tion de la politique communale.

Il dirige l'ensemble des services municipaux. A Fleurbaix, une quarantaine d'agents se répartissent en 7 services : administratif, technique, entretien, jeunesse, périscolaire, petite enfance et culture.

Il pilote les projets structurants et organisationnels et rédige des documents d'aide à la décision, en assurant une veille juridique et réglementaire afin de sécuriser les actes municipaux. Il supervise la préparation, l'exécution et le suivi des budgets, dans un esprit de stratégie financière pluriannuelle et d'optimisation de la ressource et de la dépense.

Il représente la commune auprès de tous les acteurs et partenaires extérieurs.

Quelles sont les qualités requises ?

Etre DGS en 2020 ne revient

pas seulement à piloter ou à copiloter une administration.

Il faut aussi être un leader capable d'emmener des équipes pluridisciplinaires, avoir une vision à 360 degrés de tout ce qui peut toucher aux collectivités et à leur territoire, posséder des compétences techniques, être disponible et réactif, savoir gérer l'action des élus, leur apporter du conseil stratégique dans l'élaboration des politiques publiques...

Le métier de directeur général des services recouvre un champ étendu de compétences qui exigent des connaissances en matière technique, juridique, budgétaire, de management et de portage de projet dans un environnement complexe et exigeant en matière de normes et d'impératifs. ■

Conseil municipal du 9 novembre 2020

◆ FINANCES ◆

- Créances : admission en non valeurs d'un montant de 0,04 €.
- SIECF : mise à jour de la redevance d'occupation du domaine public Télécommunication

◆ JURIDIQUE ◆

- Conclusion du bail civil avec l'association AEP La Familiale relatif à l'utilisation de la salle paroissiale.

◆ URBANISME ◆

- Refus du transfert de la compétence PLU à la CCFL.
- Renouvellement de la convention relative à l'instruction des actes d'urbanisme à la CCFL.

◆ ADMINISTRATION GÉNÉRALE ◆

- Désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement INSEE de la population.
- Adoption de la convention cadre régissant les rapports entre la CCFL et ses communes membres pour l'exercice partagé de la compétence voirie.
- Renouvellement de la convention-cadre pour les groupements de commandes CCFL.

◆ PETITE ENFANCE ◆

- Convention territoriale globale (CTG) avec la CAF du Pas-de-Calais qui remplacera, d'ici 2022, le Contrat enfance jeunesse (CEJ).

◆ CULTURE ◆

- Approbation du nouveau règlement du réseau des bibliothèques/médiathèques L'ESPERLUETTE.

◆ ENVIRONNEMENT ◆

- Adhésions au SIDEN-SIAN des communes de la communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis.

◆ DIVERS ◆

- CCFL : rapport d'activité 2019 disponible sur le site www.cc-flandrelys.fr.

Les comptes rendus sont disponibles sur le site de Fleurbaix.

Les vœux du Maire



Aimé DELABRE
Maire de Fleurbaix

Chères Fleurbaisiennes, Chers Fleurbaisiens,

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, j'adresse à chacune et chacun mes vœux les plus chaleureux de santé, bonheur et prospérité pour 2021.

Il est peu habituel de le faire par écrit, sans cérémonie officielle qui, chaque année, permet de nous rencontrer.

Le contexte particulier de cette année nous a hélas contraints

d'annuler ce moment de partage et de convivialité.

2020 marquera notre mémoire collective et particulière. Qui aurait soupçonné qu'une telle épreuve nous attendait ?

Épreuve qui, pour le moins, aura permis, s'il en était besoin, de révéler la solidarité des Fleurbaisiens de tous âges et de toutes conditions.

Je pense évidemment à nos couturières et notre couturier qui ont fabriqué 3 000 masques en 3 semaines, aux bénévoles qui ont accompagné les personnes les plus fragiles en les appelant régulièrement, en faisant leurs courses alimentaires ou pharmaceutiques. Je ne peux oublier les personnels de la crèche, de la maison des loisirs et des écoles qui ont assuré l'accueil des enfants du personnel soignant. A toutes et tous un grand merci !

Cette pandémie nous a appris à redécouvrir nos commerces locaux et les points de vente de nos agriculteurs. Je formule le souhait pour eux que cet élan perdure.

En collaboration avec l'équipe précédente, les nouveaux élus ont développé des trésors d'inventivité pour vous informer tout au long du premier confinement.

Nous avons continué de mener les projets en cours. Je pense particulièrement aux travaux d'assainissement qui nous ont, eux aussi, réservé quelques surprises. Rue des Armées, la fin des travaux est prévue en ce début 2021. Des travaux d'ampleur, rue de la Malassise et autour du monument aux morts, ont perturbé les accès de Fleurbaix, mais ont été néanmoins réalisés dans les délais annoncés.

2020 a vu la réalisation des chaucidous (chaussée pour la circulation douce), rues des Crombions et du Pont Gave, permettant ainsi la circulation plus sécurisée et partagée des cyclistes, piétons et voitures.

L'arrêt des activités associatives a aussi été l'occasion de terminer les travaux à l'étage du centre socioculturel pour un meilleur accueil.

Nous réfléchissons à rénover la salle de sports qui a trente ans d'existence. Une expertise est actuellement menée pour permettre une mise aux normes PMR et des économies d'énergie.

En 2021, les travaux d'assainissement continueront de rythmer la vie de notre village : places de Gaulle et Jean Levasseur, deuxième phase de la rue Henri Lebleu, rue Louis Bouquet jusque la résidence du Bois.

Ils seront suivis au second semestre par des travaux de voirie rue du Quesne, place Jean Levasseur, rues de l'Âtre et de l'Égalité.

Le carrefour de la Croix Blanche (rues Louis Bouquet - Pont Gave et des Bassières), particulièrement accidentogène sera sécurisé en partenariat avec le département et la CCFL.

Une liaison douce très attendue entre l'école Franche Terre et la rue du Quesne permettra de rejoindre rapidement et en toute sécurité la salle de sport, la bibliothèque et le centre socioculturel. Elle verra le jour à l'été

2021 et permettra à tous les Fleurbaisiens un déplacement à pied comme à vélo.

Vous l'avez sans doute remarqué, des questionnaires de consultation sont en cours afin de nous permettre de réfléchir et de nous projeter dans ce que sera notre village dans la décennie à venir. Vos retours sont importants. Ils seront analysés avec soin et sont le prolongement des ateliers citoyens auxquels vous aviez répondu présents lors des élections de mars 2020.

Une réflexion est également menée pour la sécurisation de vos déplacements, que ce soit à pied ou à vélo et pour que la voiture ne devienne pas celle sur qui on crie haro car, ne l'oublions pas, nous sommes aussi automobilistes.

Ensemble, faisons de 2021 une année forte, riche en projets et en rencontres.

Bonne année à toutes et tous.

Aimé Delabre

Des vœux virtuels mais bien réels !

Le maire et l'équipe municipale vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2021 ; ils se sont filmés pour vous les envoyer.

Vous n'utilisez pas encore ce petit carré magique, le QRCode ? Alors c'est le moment d'appeler un ami, votre petit-fils, fille, voisine ou proche pour com-

prendre comment cela fonctionne.

Mais c'est quoi ça, un QRCode ?

On l'appelle encore Flashcode, c'est un code barre en deux

dimensions. Le principal avantage est de pouvoir stocker beaucoup d'informations et même... notre vidéo des vœux !

Les QRCode sont lus directement à partir de votre téléphone

après avoir installé l'application. Et c'est GRATUIT ! Il suffit ensuite de prendre en photo le carré noir et blanc pour visualiser son contenu.



Ça y est, vous êtes prêts ?

Découvrez-nous en flashant sur :



Conseil municipal du 14 décembre 2020

FINANCES

Décision modificative n°1 :

- virement de 45 000 € du chapitre 23 (immobilisations en cours) au chapitre 21 (immobilisations corporelles)
- Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021 dans la limite du quart des crédits d'investissement voté au budget 2020, soit 145 775,27 €.

TRAVAUX

Travaux d'aménagement de la place publique Jean le Vasseur :

- demande de subvention DETR* 2021.

Travaux de rénovation BBC de la salle des sports Richard Saputa :

- demande de subvention DETR* 2021 et DSIL** 2021.

*DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux

**DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Mise à jour du tableau des effectifs de la commune en supprimant les postes vacants depuis plusieurs années.
- Création de postes contractuels pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ou pour remplacer un agent titulaire indisponible.

JURIDIQUE

- Convention d'occupation du domaine public avec la société THD 59/62 pour la construction de SRO dans le cadre du déploiement de la fibre.

PÉRISCOLAIRE

- Modification des tarifs de la garderie périscolaire.

VIE ÉCONOMIQUE

- Autorisation d'ouverture des commerces de détail 5 dimanches en 2021

Les comptes rendus sont disponibles sur le site de Fleurbaix.

Rue des Armées

1916, un chemin de fer



À l'origine, c'était un « *train de car* » ou chemin pour les chars et les chariots : partant de la rue Biache, près de la ferme de Louis et Hélène Perche Leroux (parents d'Ernest et Léandre Perche, grands-parents de Francis Perche...). Ce chemin d'exploitation traversait des pâtures pour accéder aux champs.

Avec la guerre 14-18, très vite le front se stabilise au niveau de la rivière des Layes (à l'autre bout de Fleurbaix !) Les armées britanniques, qui ont remplacé les troupes françaises en oc-

tobre 1914, prennent position et commencent à creuser tout un réseau de tranchées. C'est à la gare de Bac Saint Maur qu'arrivent à la fois les soldats et leur ravitaillement, mais aussi les munitions, les équipements ; et, en particulier, une quantité impressionnante de dalles de ciment de 61 cm x 30 cm et 7 cm d'épaisseur, prévues pour être disposées au fond des tranchées, afin de ne plus s'enfoncer dans la boue et de garder les pieds un peu plus au sec.

Tout était d'abord transporté par des véhicules tirés par des

chevaux. Cependant, à partir de 1916, les Britanniques trouvent judicieux d'installer une voie ferrée étroite de 60 cm de large, appelée du nom de son inventeur « Décauville », (un petit morceau de ce « petit chemin de fer » est visible devant chez Jean Charlet, 2 rue Delva). Cette voie partait de la gare de Bac Saint Maur, longeait la rue Maurienne pour accéder au front ; à peu près au niveau de la rue Biache, elle en croisait deux autres qui se dirigeaient vers la ferme de la Porte à Clous. Au niveau de l'ancien emplacement de la ferme de Xavier et Adéline Leclercq Cagnet, « au bout de la drève », l'actuelle « impasse rue Biache », tout était déchargé pour approvisionner les tranchées du secteur. C'est bien visible sur la photo aérienne jointe, les Britanniques suivaient donc ce *train de car*, traversaient la rue Biache pour emprunter ensuite

l'autre *train de car*, à peu près en face. Cela leur évitait de passer par la Croix de Rome, en suivant les rues « Saint Anghem » et du « Grand Tour » (devenues rue Henri Lebleu en 1923). Ils ont donc empierré ces chemins pour les utiliser de manière rationnelle, en les prolongeant jusqu'à la rue Duquesne. Pour l'usage qu'ils en faisaient, le fond était bon !

Après la guerre 14-18, la municipalité de Fleurbaix décida de maintenir cette voie, en la faisant arriver en face de la rue Royale. Elle indemnisa les propriétaires des terrains concernés : Perche-Leroux et Leclercq-Cagnet, pour transformer ce passage en chemin vicinal ordinaire. Ce fut acté lors de la séance du conseil municipal du 9 mars 1924.

Or, dans la chronique paroissiale de 1920, il est annoté que « le dimanche 16 mai, tous les

habitants de Fleurbaix acclamèrent la sainte (Jeanne d'Arc) en témoignage de leur piété et, en souvenir de cette fête, ils donnèrent le nom de « Jeanne d'Arc » à la route des Armées qui va du bourg à la rue Biache »

Le nom de la rue est passé un moment dans le langage courant. Finalement c'est le nom de « rue des Armées » qui sera retenu !

Article rédigé grâce aux publications de : André Lamérand « *Si Fleurbaix m'était conté* », paru en 1998 et « *Balades dans les rues de Fleurbaix* » paru en 2005. Bernard Cottigny « *Annales de la Verte Rue* » tome 6, paru en 2013. Photo aérienne allemande (1916) et carte britannique (1918) appartenant à Fleurbaix Patrimoine. Merci à eux. ■

1984, des fleurs sur les accotements

Merci à Virginie Hennion pour la photo familiale.



2021, plus de sécurité rue des Armées

Suite au chantier d'assainissement mené par Noréade, la voirie et les trottoirs de la rue des Armées sont en fin de réfection.



Ces travaux ont été retardés suite à une mauvaise surprise en mars dernier. La rue en question ne possédait pas les 30 cm habituels de fondations. Pour expliquer cette curiosité, il faut remonter le temps. Découvrez avec Fleurbaix Patrimoine, l'histoire de cette rue dans l'article ci-dessus.

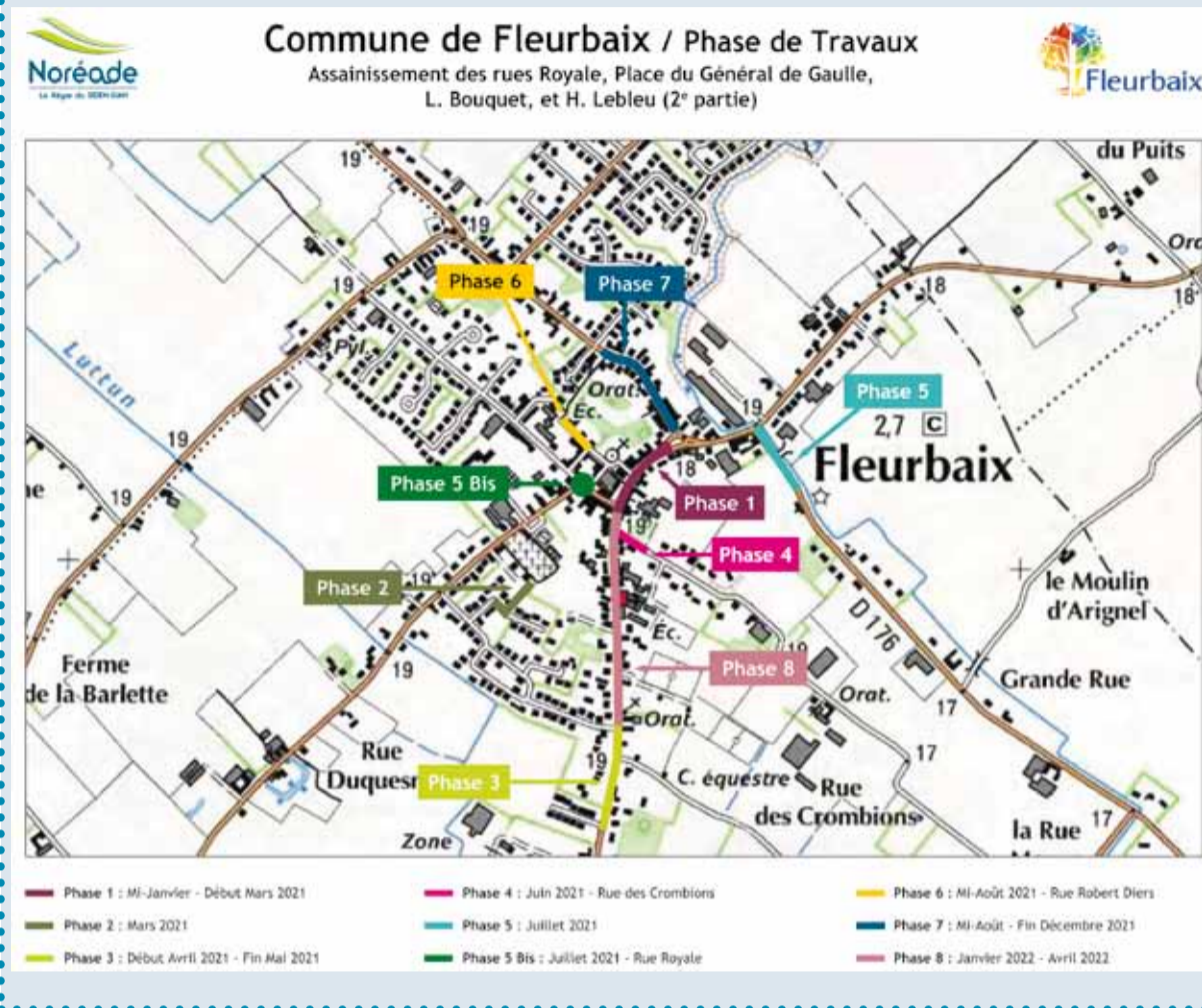
La rue a donc dû être refaite dans sa totalité y compris les fondations. Une mauvaise nouvelle pour la CCFL (qui finance les voiries) mais aussi pour la commune (qui finance les trottoirs, bordurations et places de stationnement) puisque le coût des travaux initiaux ont presque

été multipliés par trois. Les piétons pourront à l'avenir se déplacer côté gauche (en venant du centre) sur des trottoirs en partie accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'aspect paysager a été retenu pour une rue plus végétale. Le côté droit sera réservé au stationnement. Il est prévu également la création d'un passage surélevé devant l'école du Sacré-Cœur en zone 30. Enfin, nous avons choisi de mettre toute la rue en priorité à droite pour faire baisser considérablement la vitesse des véhicules.

Restons prudents, roulons doucement ! ■

Assainissement

Nouvelle programmation des travaux



Projet d'avenir...

Au 25, rue Louis Bouquet

La Communauté de communes Flandre Lys a signé, fin 2019, l'acte d'achat de l'immeuble sis au n° 25, rue Louis Bouquet.

Le terrain, d'une surface de 4027 m², est situé entre les terrains de foot et l'école Franche Terre. Notre commune n'ayant pas les moyens financiers d'exercer son droit de préemption, celui-ci a été délégué à la CCFL. Les élus fleurbaisiens avaient souhaité ne pas implanter un lotissement privé en plein centre des infrastructures communales.

Compte tenu de sa vétusté et de sa dangerosité, la bâtisse sera démolie début 2021.

En lieu et place, la CCFL mettra en œuvre une structure intercommunale à caractère médico-social qui reste à définir.

L'équipe municipale travaille avec la CCFL à définir l'usage qui complètera le mieux l'offre déjà existante dans les domaines de la santé et de l'aide aux aidants.

Votre avis nous intéresse : remontez-nous vos idées dans les pages centrales. ■

Une liaison piétonne très attendue

Avec la disparition cet été de notre ami Désiré, la création d'un chemin partagé (piéton/vélo) peut désormais être envisagée entre la rue Louis Bouquet, face à la mairie, et les infrastructures sportives et culturelles de Fleurbaix, rue du Quesne.

Il s'agit de relier ces deux zones en passant sur le terrain face à la mairie et le long du cimetière. Ceci sécurisera complètement le parcours emprunté plusieurs

fois par semaine par les élèves de l'école Franche-Terre pour se rendre aux cours d'activités physique et sportive, celui des jeunes du Centre d'accueil de loisirs et tout promeneur sortant de la bibliothèque et du Centre socio-culturel.

Une étude est en cours pour allier agréablement la partie technique à la partie aménagement de cette coulée verte qui sera plantée, fleurie, éclairée et équipée de bancs.

Cette liaison piétonne vient compléter les chemins reliant déjà beaucoup de nos lotissements.

Au printemps, avec les deux passerelles reliant la nouvelle résidence du Biez, la Pommeraie et rue Charlet, une boucle de balade au cœur du village permettra de rejoindre plus facilement nos commerces et lieux de loisirs. ■



Sens interdit ?

Dimanche 18 octobre, 27 voitures, ruelle du Bois Fieretz !



Le sens interdit pour les véhicules, les dimanches et jours fériés, est pourtant bien visible.

Les élus avaient organisé une matinée sans moteur et proposé une animation VELO gratuite et vraiment FUN avec l'association Le Grand Huit. Petits et grands ont pu tester des vélos tous plus fous les uns que les autres. Nous avons pédalé à l'envers, en tandem, en crabe, en triplète, en grand bi. Un vrai succès mais ...

Nous avons dû aussi demander à 27 véhicules de faire demi-tour en rappelant à chaque automobiliste que cette belle ruelle était, dimanches et jours fériés, un lieu de balade privilégié pour les piétons et vélos. Chacun avait une bonne mauvaise raison : je ne fais que passer, je suis Fleurbaisien depuis 20 ans, je ne le fais jamais, je vais travailler...

Il faut bien se rendre à l'évidence: ce sens interdit est peu respecté. Et la gendarmerie ne peut se poster tous les dimanches matin pour faire respecter le code de la route.

Nous réfléchissons donc à une nouvelle proposition pour que cette ruelle puisse permettre à nos enfants d'apprendre à rouler à vélo, à nos séniors de marcher tranquillement, à nos coureurs de s'entraîner...

Vous nous aidez à la trouver ?

Piétons, automobilistes, vélos, agriculteurs, routiers !

Comment améliorer la sécurité des usagers ? Comment garantir la fluidité du trafic ? Comment assurer le confort des riverains ?

En effet, les déplacements constituent une problématique

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.**

importante des aménagements futurs qui doivent concilier tous les usages. Pour répondre à ces questions et proposer des solutions adaptées à Fleurbaix, la municipalité a engagé une large concertation avec les Fleurbaisiens, le département, la gendarmerie, la CCFL, les agriculteurs, les entreprises, des associations comme A Fleurbaix, levons le pied ou l'ADAV (Association du droit au vélo), etc.

Continuez de nous apporter vos idées.... ■

Soyons consom'acteurs... achetons local !

Faire plaisir, décorer son intérieur, prendre soin de soi, s'apprêter, cuisiner et partager... Nous pouvons faire tout cela à Fleurbaix !

L'ensemble des commerçants ainsi que les Fleurbaisiens devenus « consom'acteurs » ont salué cette initiative. Cette action, rapidement et rapidement menée,

a été rendue possible grâce à l'aide de Lisa et Victoire toutes les deux étudiantes à l'ISTC. Ce-rise sur le gâteau, elles ont également créé un livret qui nous a invités à réaliser nos achats de

Noël prioritairement à Fleurbaix.

Les commerçants ont besoin de vous, nous avons besoin de nos commerçants.

Alors réservons-leur nos achats

pour préserver l'animation du centre de notre village.

► Liste complète des acteurs économiques sur www.fleurbaix.fr



Calendrier de l'avent

Participez **Jeu concours** tirage au sort

Le calendrier de l'Avent

Des bons d'achat de 15 € à gagner chaque jour dans vos commerces

YSA TIFS Mardi 1	LE CHAUSSEUR Mercredi 2	BOUTIQUE DES FILLES Jeudi 3	TAVERNE DES LAYES Vendredi 4
CAMELIA FLEUR Samedi 5	BOULANGERIE RÉMI Dimanche 6	LE TONNELIER Lundi 7	CARRÉ DES FILLES Mardi 8
ZÉLIE M'A DIT Mercredi 9	MUSÉE DE L'ENCRE Jeudi 10	POIVRE ROSE Vendredi 11	MANDOUCHKA Samedi 12
AUX DEMOISELLES Dimanche 13	PINK LADY Lundi 14	INSTITUT RENAISSANCE Mardi 15	THÉS ET FARINE Mercredi 16
COIFFURE VALÉRIE Jeudi 17	VRAC ATTITUDE Vendredi 18	TAVERNE DES LAYES Samedi 19	OLIVIER TRAITEUR Dimanche 20
FERME VITTU Lundi 21	LES ESCARGOTS Mardi 22	ZÉLIE M'A DIT Mercredi 23	YSA TIFS Jeudi 24

Fleurbaix Participation sans obligation d'achat. Règlement consultable en mairie et sur le site de la commune. Le Comité des fêtes

En décembre, la municipalité et le comité des fêtes ont proposé une animation dans les commerces.

Dès le 1^{er} décembre, c'était Noël avant l'heure ! Chez chaque commerçant, jour après jour, les consommateurs ont pu déposer un bon de participation, sans obligation d'achat.

Les 8 gagnants du jour étaient ensuite tirés au sort chaque soir dans le commerce. 168 personnes ont ainsi remporté chacune 15 euros en bons d'achats valables le premier trimestre 2021.

Un budget total avec la communication de 4 000 € financés par le comité des fêtes qui, en cette période de Covid, n'a pu malheureusement réunir les Fleurbaisiens lors de la balade des lumières. ■



Soutenir, aider, accompagner



En cette année si particulière qui pénalise fortement leur activité, la commune comme l'interco soutiennent les forces vives du monde économique.

Avec beaucoup de moyens engagés, la CCFL (Communauté de communes Flandre Lys), notamment sous l'impulsion de Joseph Catteau durant le précédent mandat, a souhaité venir agir directement en aide à la trésorerie des artisans, commerçants, entreprises et professions libérales. Une enveloppe totalisant 5 millions d'euros a été votée en faveur des entreprises du territoire pour le premier épisode COVID en mars

2020. A Fleurbaix, sur cette enveloppe, 27 dossiers ont été validés pour un montant global d'aide de 73 000 euros.

Pour le deuxième confinement de novembre, la CCFL a renouvelé l'aide aux très petites entreprises.

Nous vous encourageons donc à présenter vos dossiers de demande auprès de Madame Céline Huché, du service économique de la CCFL : celine.huche@cc-flandrelys.fr

Le dossier est téléchargeable : COVID-19 : Aide aux TPE Flandre Lys (cc-flandrelys.fr)

La municipalité accompagne et une étude « au cas par cas » peut être envisagée.

Francois-Xavier Cottigny, adjoint à l'urbanisme et vie économique, se tient à votre disposition. fx.cottigny@fleurbaix.fr Tél. 03 21 65 62 40 ■

SOYONS CONSUM'ACTEURS — ACHETONS LOCAL

Encore plus cette année, les commerçants de Fleurbaix ont mis en œuvre toutes les mesures pour vous accueillir.

Nous espérons que ce livret vous aura donné envie d'aller acheter près de chez vous et ainsi préserver le tissu local et l'animation de notre cœur de village.

Nous comptons sur vous. Et plus que jamais les commerçants ont besoin de vous.



Archide

Couple dans la vie et au travail, Olivier et Marie WINDELS sont de ceux qui manquent de temps mais débordent de projets !

Quel chemin parcouru depuis 2007, année de reprise de l'entreprise DUFRASNE par Olivier, rejoint quelques années plus tard par Marie, spécialisée dans l'aménagement extérieur. L'entreprise employait alors 7 personnes.

L'année 2016 représente un réel tournant pour l'entreprise avec l'ouverture d'un showroom de 400 m² à Fleurbaix.

Un changement de vie osé et réussi, au regard des performances de cette structure qui compte aujourd'hui un effectif de 23 personnes.

ARCHIDE, un nouveau défi...

Peut-être avez-vous remarqué quelques agitations aux abords du showroom de la société DUFRASNE ces dernières semaines.

Le couple s'est en effet lancé un

nouveau défi avec la création de l'enseigne ARCHIDE, entreprise de bâtiment spécialisée dans la rénovation.

« Profiter de notre expérience dans l'immobilier et la rénovation pour la mettre au profit de nos clients » tel est le leitmotiv de ses dirigeants.

Outre un investissement non négligeable, Olivier et Marie se sont entourés d'une équipe qualifiée de 10 personnes, dotées de nombreuses années d'expérience, toutes recrutées en CDI et domiciliées sur le territoire de la CCFL et du Béthunois.

Dans l'attente de l'ouverture du showroom dédié à l'activité rénovation (accueil, exposition de matériaux, mise en situation 3D...) contigu à celui de l'enseigne DUFRASNE, les chantiers s'enchaînent et se multiplient, et cela sur un rayon

d'intervention de 60 km.

La boucle est bouclée...

Le Groupe W (réunissant les enseignes DUFRASNE et ARCHIDE) est désormais en capacité de répondre aux besoins globaux de leurs clients. « Proposer une offre, allant des travaux d'aménagement extérieur (terrasse, accès, clôture, portail, piscine...) à la rénovation complète (extension, plâtrerie, isolation, salle de bains, électricité, revêtement de sol, dressing, décoration...) » indique Marie Windels qui assurera la gérance de cette nouvelle structure.

Un projet de développement ?

L'acquisition d'une parcelle et la construction d'un entrepôt de 700 m² dans la zone du Bois, prévue au 1^{er} semestre 2021, pour anticiper les futures embauches, projet pour lequel



Olivier et Marie Windels se réjouissent d'avoir été accompagnés dans leurs démarches par la mairie et la CCFL.

Alors si ça vous dit de rejoindre leurs aventures... ■

► Adresse du Showroom (ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30) :

48, rue Louis BOUQUET
à Fleurbaix

Tél. **03 21 54 0146**

www.dufRASNE.fr - www.archide.fr
(site en construction)



Atelier WOOD, nouvelle boutique de mobilier et décoration

Lucie Crémaux et Simon Devroe vous proposent des meubles sur mesure au design industriel modernisé.

Elle est ancienne assistante chef de projet dans le marketing, lui est infirmier à Saint-Philibert. Attirés par le monde de la déco et attachés au made in « Hauts de France », le couple a décidé de se lancer et vous accueille très chaleureusement dans cette magnifique boutique.

Chaque meuble est unique. Les tables, consoles ou encore miroirs sont réalisés selon vos souhaits. Vous choisissez le design, la dimension, l'épaisseur, le bois (chêne, hêtre ou frêne, ciré ou naturel) et les artisans les fabriquent à Flers-en-Escrebieux.

Dans le fond de la boutique, un

espace premium a été aménagé pour vous proposer également des pièces d'exception.

Les clients trouveront aussi des objets de déco très originaux comme des statues en bois, photophores et bougies.

► Allez ouvrir la porte au numéro **26 bis de la place du Général de Gaulle à Fleurbaix.**

Pépite de l'Alternance 2020

L'entreprise ZOBEL a été récompensée pour ses bonnes pratiques dans l'alternance et pour son école de production le vendredi 9 octobre lors d'une cérémonie organisée par le Clubster école-entreprise.

« Les métiers de l'industrie attirent moins et le recrutement d'opérateurs de commandes numériques est difficile » constate le directeur opérationnel de l'entreprise, Julien Taccoen. La PME fleurbaissienne, spécialisée depuis 1976 dans la fabrication de boulons, a donc décidé d'aller de l'avant et d'organiser elle-même sa propre école de production en partenariat avec la mission locale, pôle emploi, l'école de la deuxième chance et le lycée Gustave-Eiffel.

Un engagement financier pour l'entreprise Zobel de 170 000 €, sans compter les salaires, mais un engagement humain aussi. Un ancien chef d'équipe est devenu formateur à temps plein.

L'entreprise Zobel présente la particularité de travailler beaucoup de petites quantités, ce qui nécessite du coup de nombreux réglages et un vrai savoir-faire. L'entreprise fleurbaissienne fait ainsi de la formation une de ses priorités. Cinq nouveaux salariés ont rejoint les effectifs de

la PME, deux en apprentissage, via le bac sur deux ans, et trois en contrat de professionnalisation, via un diplôme en un an, reconnu par la branche de la métallurgie. Cette école est aussi un investissement sur l'avenir. « Nous préparons le futur pour ne pas refuser de commandes faute d'opérateurs. Avec cette école, nous devenons acteurs avec un engagement fort pour la jeunesse et les valeurs que porte l'alternance : accompagnement, performance, réussite ». ■



Pour une révision partagée du PLU !

1 Un peu de pédagogie

Définition :

le Plan local d'urbanisme (PLU) est un document stratégique et réglementaire qui répond aux enjeux du territoire, construit un projet d'aménagement et de développement respectueux de l'environnement.



Le PLU, est :

- ▶ le projet de développement pour les dix ou quinze années à venir,
- ▶ un projet d'intérêt général,
- ▶ un document réglementaire qui gère le droit du sol,
- ▶ un document élaboré en concertation avec la population et les personnes publiques associées (PPA).



Le PLU, n'est pas :

- ▶ une distribution de droits à construire,
- ▶ la somme des intérêts particuliers,
- ▶ uniquement focalisé sur les zones construites ou urbanisées mais il concerne l'ensemble du territoire y compris les espaces agricoles et les espaces naturels.

Les acteurs et leur rôle :

▶ **Le maître d'ouvrage** (la commune) conduit l'élaboration de son document d'urbanisme qui est une traduction du projet de la collectivité.

▶ **Le bureau d'études** choisi réalise pour le compte de la commune les études nécessaires à l'élaboration du projet jusqu'à sa finalisation.

La commune s'est entourée du cabinet



▶ **Les personnes publiques** (définies aux articles L. 132-7, L. 132-9 et L. 132-10 du code de l'urbanisme) sont associées (PPA) à l'élaboration du document.

Leur rôle est de s'assurer de la bonne prise en compte des lois, règlements et intérêts supra-communaux.

▶ **La population, les associations locales et autres personnes concernées**, participent tout au long de l'étude, et jusqu'à l'arrêt du projet, à la démarche de concertation (articles L. 103-2 et L. 103-3 du code de l'urbanisme) définie dans la délibération de prescription de l'étude.

▶ Le préfet

- émet un avis sur le document arrêté,
- est également autorité environnementale et, à ce titre, il émet un avis sur l'évaluation environnementale dite « renforcée » quand elle est exigée,
- préside la Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, chargée d'émettre un avis sur la consommation des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole,
- préside la Commission départementale de la nature, du paysage et des sites (CDNPS), chargée d'émettre un avis sur certains projets (loi montagne...),
- assure le contrôle de légalité en vérifiant que le document approuvé n'est pas entaché d'illégalité tant sur la forme que sur le fonds.

Le PLU comprend :

▶ **Un rapport de présentation** qui explique les choix effectués notamment pour modérer la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain,

en s'appuyant sur un diagnostic territorial et une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et des capacités de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis ; lorsque le PLU doit faire l'objet d'une évaluation environnementale conformément aux articles L. 104-2 et L. 104-3 du code de l'urbanisme, le contenu du rapport de présentation sera conforme aux dispositions de l'article R. 151-3 du code de l'urbanisme.

▶ **Un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** qui expose le projet d'urbanisme et définit :

- les orientations générales de politique d'aménagement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- les orientations générales concernant l'habitat - les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs - retenues pour le territoire communal.

Clef de voûte du PLU, le PADD doit être l'expression d'un projet politique d'organisation du territoire

Ainsi, le PADD constitue le cœur du dossier de PLU ; il fixe notamment des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain (article L. 151-5 du code de l'urbanisme).

Le zonage, le règlement, les orientations d'aménagement, et plus généralement l'ensemble des autres pièces du dossier, doivent être établies en cohérence avec celui-ci :

- des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui, dans le respect du PADD, comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements des zones à urbaniser. En l'absence de SCoT, les OAP d'un PLU élaboré par une intercommunalité comprennent les dispositions relatives à l'équipement commercial et artisanal (article L. 151-6 du code de l'urbanisme) ;

• un règlement (graphique et écrit) qui, dans le respect du PADD et des OAP, délimite les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixe les règles générales d'urbanisation ;

• des annexes (servitudes d'utilité publique, liste des lotissements, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, plan d'exposition au bruit des aérodromes, secteurs sauvegardés, zone d'aménagement concerté...);

• ainsi que des études complémentaires s'il y a lieu : étude « entrée de bourg le long des routes classées à grande circulation » (article L. 111-8 du code de l'urbanisme), étude « loi montagne », relative aux secteurs constructibles en discontinuité du bâti existant et aux abords des plans d'eau (articles L. 122-7 et L. 122-14 du code de l'urbanisme)...

Planning :

- ▶ **Elaboration du PADD :** d'ici à mars 2021
- ▶ **Démarches réglementaires et approbation :** d'ici à mars 2022

2 Une réflexion cadrée par le SCoT Flandre et Lys

Définition du SCoT :

Le SCoT est le Schéma de cohérence territoriale. C'est un docu-

ment de planification définissant à l'échelle de la Communauté de communes Flandre intérieure et de la Communauté de

communes Flandre Lys le projet d'aménagement pour les 15 à 20 prochaines années. Il est destiné à servir de référence pour les dif-

férentes politiques sectorielles notamment le Plan local d'urbanisme (PLU) et le Programme local de l'habitat (PLH).

Le SCoT a été approuvé le 17 octobre 2018.

Contenu du SCoT :

- ▶ Le rapport de présentation qui contient notamment un diagnostic et une évaluation environnementale du projet d'aménagement.
- ▶ Le Projet d'aménagement et

de développement durables (PADD).

▶ Le Document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui est opposable juridiquement aux PLU, PLH ainsi qu'aux principales

opérations d'aménagement (ZAC, lotissements de plus de 5000 m²...).

▶ Le Document d'orientation d'aménagement commercial (DOAC).

Le SCoT de Flandre et Lys fédère 2 communautés de communes regroupant plus de 140 000 habitants. Il s'étend sur un territoire de 756 km² réparti sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce document et ses annexes sont consultables sur le site de la CCFL - **SCoT de Flandre et Lys** (cc-flandrelys.fr)

i Lexique page 13

Partageons notre vision !

Merci de déposer cette enquête :
> dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 30 janvier 2021,
> ou d'y répondre en version digitale en scannant le QR code.
Nous vous remercions pour votre collaboration.



NOM / PRÉNOM (facultatif) :

■ Depuis quand habitez-vous Fleurbaix ?

.....

■ Quel type de logement occupez-vous ?

.....

■ Vous avez choisi d'habiter à Fleurbaix.

En 3 mots, qu'êtes-vous venu y chercher ?

.....

En 3 mots, comment qualifiez-vous la vie à Fleurbaix ?

.....

En 3 mots, que faut-il veiller à préserver pour Fleurbaix ?

.....

■ Vous sentez-vous en sécurité à Fleurbaix (sécurité des biens et des personnes) ?

.....

■ Quelles principales évolutions avez-vous remarqué à Fleurbaix :

Positives

Négatives

■ Fleurbaix comptait 2786 habitants en 2017. Quelle limite de population vous semble acceptable ?

.....

■ Comment imaginez-vous Fleurbaix dans 10, voire 20 ans ?

.....

■ Comment vous imaginez-vous à Fleurbaix dans 10, voire 20 ans ?

.....

■ Pour quelle cause pourriez-vous vous mobiliser et prendre part à des dynamiques collectives à l'échelle du village ?

.....

■ Vous sentez-vous écoutés dans le village ?

oui non

Pourquoi ?

■ Ce type de démarches participatives vous semble-t-il pertinent ?

oui non

Pourquoi ?

■ Pensez-vous que ces démarches doivent se renouveler ?

oui non

A quelle fréquence ?

Sur quel(s) sujet(s) ?

■ Un outil digital vous semblerait-il intéressant pour faciliter ce type de dialogue ou pour améliorer la relation avec votre mairie ?

oui non

Pourquoi ?

■ Détenez-vous une expertise que vous pourriez mettre à disposition de l'équipe municipale ?

oui non

Laquelle ?



Cadres fixés par le SCoT

Surface maximale en extension

- Surface autorisée : 110 ha pour les pôles de proximité (dont Fleurbaix)
- Part allouée à la commune de Fleurbaix sur 20 ans : 10,26 ha et **5 ha sur 10 ans**

Densifications

- Densité allouée aux pôles de proximité : **17 lgts / ha**, en aucun cas inférieur à 15

Extension zone artisanale

- Extension ou nouvelle zone d'activités limitées à **moins de 5 ha**

VIVRE ENSEMBLE

La richesse du tissu associatif participe de la réputation du bien-vivre à Fleurbaix. De nombreuses activités sont proposées pour tout public, à tous âges. Quelle est votre opinion sur :

■ Les infrastructures d'accueil existantes :

- Sont-elles adaptées : oui non

Pourquoi ?

- Sont-elles accessibles : oui non

Pourquoi ?

- Sont-elles en bon état : oui non

Pourquoi ?

- Sont-elles suffisantes : oui non

Si non, quels équipements manquent :
.....

■ L'implantation des équipements :

Aujourd'hui, les équipements sont concentrés sur 2 pôles principaux :
rue du Quesne (espace sportif et culturel) et rue Louis Bouquet (terrain de foot
et pétanque).

Pensez-vous :

- Qu'il faut continuer à concentrer ces équipements sur ces zones :

oui non

Pourquoi ?

- Qu'il pourrait être opportun de les répartir sur d'autres pôles :

oui non

Pourquoi ?

Et où ?

■ Au-delà des lieux construits et pouvant accueillir du public, les aménagements existants permettent-ils les rencontres informelles ?

oui non

Pourquoi ?

■ Quels types d'équipement favoriseraient ces temps de partage ?

.....

ENTREPRENARIAT

L'activité économique est forte sur le village. Le centre-bourg est animé par de nombreux commerces, et nos zones artisanales abritent de très belles entreprises. La gestion des zones artisanales entre dans le champ de compétence de la CCFL. Cependant,

■ Diriez-vous que l'esprit d'entreprendre est un moteur du dynamisme de Fleurbaix

oui non

Pourquoi ?

■ Pensez-vous qu'il faille encourager la création d'activités ?

oui non

Pourquoi ?

■ Quelles infrastructures pourraient voir le jour en ce sens ?

.....

■ Quelles structures d'accompagnement pourraient voir le jour en ce sens ?

.....

■ Les zones dédiées à l'activité économique sont pleines ; vous paraît-il opportun d'en créer de nouvelles :

oui non

Si oui, où les implanteriez-vous ?

.....

Si non, pourquoi ?

.....

■ Lors du confinement, certaines habitudes de travail ont évolué, pensez-vous que la commune puisse accompagner ces transformations ?

oui non

Si oui, comment :

■ Fleurbaix se situe également au cœur des parcours liés au tourisme de mémoire. - Convierait-il de favoriser la création de structures d'accueil de touristes ?

oui non

Si oui, sous quelle forme ?

■ Développer une « marque de territoire » pour Fleurbaix peut-il être opportun ?

oui non

Pourquoi ?

.....

i À titre de comparaison

Lotissement du Trinquet

- Superficie 6,2 ha - 74 logements
- 37 logements libres de constructeur
- 22 à 24 logements sociaux

Lotissement du Biez

- Superficie 5 ha
- 93 logements
- 20 logements sociaux

Zone d'activité du Bois tranche 2

- Superficie 5,5 ha

HABITAT

Le village est au cœur de la question « étalement ou densification ».

S'étaler et mordre sur les terres agricoles en créant un nouveau lotissement peut paraître nécessaire.

Cependant cette évolution risque de faire de Fleurbaix un village dortoir et qui perde la connexion avec ses paysages et la nature environnante.

Densifier le cœur de ville, en exploitant toutes les « dents creuses », risque aussi de faire saturer les capacités du centre-ville : en matière de circulation, de stationnement.

Le juste équilibre existe, aidez-nous à le trouver.

- Si nous choisissons l'étalement, quelle zone vous semblerait la plus opportune :

Extension du Biez Extension du Trinquet Autre

Vos suggestions :

- Quelle forme d'habitat serait la plus adaptée ?

Pavillonnaire Petits collectifs Logements sociaux

Vos suggestions :

- Dans cette option, une variante peut également être de revoir le règlement de la zone NH (habitat isolé en milieu agricole ou naturel) pour autoriser :

- L'urbanisation d'espaces non bâtis

oui non

Pourquoi ?

- La création d'habitations neuves sur les terrains bâtis qui le permettent

oui non

Pourquoi ?

- La création de logements dans les dépendances ou autres

oui non

Pourquoi ?

- Si nous choisissons la densification, ces pistes vous semblent-elles adaptées :

- Elever le niveau des constructions à R+2 plus combles (aujourd'hui R+1 + combles)

oui non

Pourquoi ?

- Encourager l'habitat partagé (colocation pour personnes âgées par ex.)

oui non

Pourquoi ?

- Encourager la construction en fond de parcelle (de second rang)?

oui non

Pourquoi ?

MOBILITÉ

La question de la mobilité est centrale dans l'aménagement de la ville. Nous vous avons précédemment interrogé (fin 2020) sur les aménagements que nous pourrions créer après les travaux d'assainissement et l'Association « A Fleurbaix levons le pied » a également recueilli vos avis sur les questions de sécurité. Projetons-nous un peu plus loin sur la place de la voiture, mais aussi sur notre volonté commune à utiliser d'autres mobilités, dites douces.

Seriez-vous prêts à faire évoluer vos pratiques de mobilité ?

- Pour aller travailler en utilisant une offre de co-voiturage

oui non

Pourquoi ?

- En utilisant un service d'auto-partage

oui non

Pourquoi ?

- Pour vous rendre au cœur du village (pour vos courses par exemple)

oui non

Pourquoi ?

- En garant vos voitures sur des aires de stationnement déportées de vos habitations (pour le centre- bourg)

oui non

Pourquoi ?

- A votre avis quels sont les principaux freins qui empêchent l'évolution des mentalités sur cette thématique ?

.....

.....

Plus concrètement maintenant :

- L'offre de stationnement est-elle suffisante à Fleurbaix ?

oui non

Pourquoi ?

Si non, que faudrait-il améliorer et où ?

.....

- Le respect des limitations de vitesse peut être contraint par ?

La répression

Des aménagements de voirie

Une signalétique forte

L'éducation

Autre

ENVIRONNEMENT / TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce sujet est central dans les politiques publiques. Il est également transversal. Nous souhaitons axer ici principalement nos questions sur le rapport à la nature mais aussi sur certaines de vos pratiques

- Quels lieux identifiez-vous à Fleurbaix qui vous permettent de vous connecter à la nature ? Ou de vous détendre, de vous apaiser ?

.....

- A quelle zone verte ne souhaiteriez-vous pas que l'on touche ?

.....

- Pensez-vous que la nature soit suffisamment présente dans le village ?

oui non

Pourquoi ?

- Vous paraît-il nécessaire de créer de nouvelles zones vertes ?

oui non

Pourquoi ?

- Connaissez-vous les chemins pédestres et les liaisons douces existant sur le village ?

oui non

- Ces chemins pédestres et liaisons douces répondent-ils à vos attentes ?

oui non

Pourquoi ?

- Récupérez-vous les eaux de pluie ?

oui non

- Utilisez-vous un compost ?

oui non

- Avez-vous d'autres suggestions, idées ou remarques sur cette thématique :

.....

.....

- D'autres problématiques méritent-elles d'être traitées et susceptibles d'avoir un impact sur les aménagements du village ?

.....

.....

AGRICULTURE / ALIMENTATION

Fleurbaix est une commune dite rurale.

Les surfaces agricoles représentent plus de 72 % de la surface totale de notre village.

- La préservation du caractère rural du village est ?

Sans intérêt Nécessaire Importante
Vitale Non négociable

- Connaissez-vous les agriculteurs de Fleurbaix ?

oui non

- Aimeriez-vous les connaître ? oui non

- Connaître leurs activités oui non

Pourquoi ?

- D'une manière générale, faites-vous confiance aux agriculteurs ?

oui non

Pourquoi ?

- Achetez-vous vos fruits et légumes en circuit court ?

oui non

Pourquoi ?

- A Fleurbaix oui non

Pourquoi et où ?

- Cultivez-vous une parcelle de votre jardin pour votre propre production ?

oui non

- Connaissez-vous le jardin des saisons, jardin potager partagé pour les enfants à Fleurbaix ?

oui non

- Seriez-vous intéressés par l'utilisation de jardins ouvriers ?

oui non

SANTÉ / SOLIDARITÉ / INSERTION

Vous nous avez montré en 2020 que la solidarité et l'attention à l'autre font partie de nos valeurs.

- L'offre de soin vous paraît-elle suffisante à Fleurbaix ?

oui non

Pourquoi ?

- Des équipements collectifs manquent-ils ?

oui non

Lesquels ?

- Le village est-il adapté aux personnes à mobilité réduite ?

oui non

Pourquoi ?

- Que manque-t-il pour bien vieillir à Fleurbaix ?

.....
.....
.....

- Seriez-vous disposés à partager votre habitation pour favoriser la cohabitation intergénérationnelle ?

oui non

Pourquoi ?

- Seriez-vous disposés à partager votre habitation pour favoriser la colocation entre personnes âgées ?

oui non

Pourquoi ?

- Au sujet de la maison acquise par la CCFL (à droite de la mairie), dans le cadre d'un projet à dimension intercommunale, sur quels axes de travail nous invitez-vous à travailler :

- Maison des aidants oui non

Pourquoi ?

- Maison du « prendre soin » oui non

Pourquoi ?

- Autre suggestion :

.....
.....
.....

CULTURE / PATRIMOINE

Placer la culture au cœur de l'animation du village : quel défi !

- Existe-t-il une offre culturelle à Fleurbaix ?

oui non

Pourquoi ?

- Etes-vous en demande d'une offre culturelle plus large à Fleurbaix ?

oui non

Pourquoi ?

- Nos infrastructures donnent-elles de bonnes conditions à l'expression culturelle ?

oui non

Pourquoi ?

- Le patrimoine de Fleurbaix (matériel et immatériel) vous intéresse-t-il ?

oui non

Pourquoi ?

- Le connaissez-vous ?

oui non

Pourquoi ?

- Est-il suffisamment mis en valeur ?

oui non

Pourquoi ?

- Serait-il pertinent de créer un lieu autour du patrimoine et de la mémoire fleurbaixienne ?

oui non

Pourquoi ?

- Avez-vous d'autres suggestions ?

.....
.....

③ Ce que vous nous avez dit lors des rendez-vous citoyens

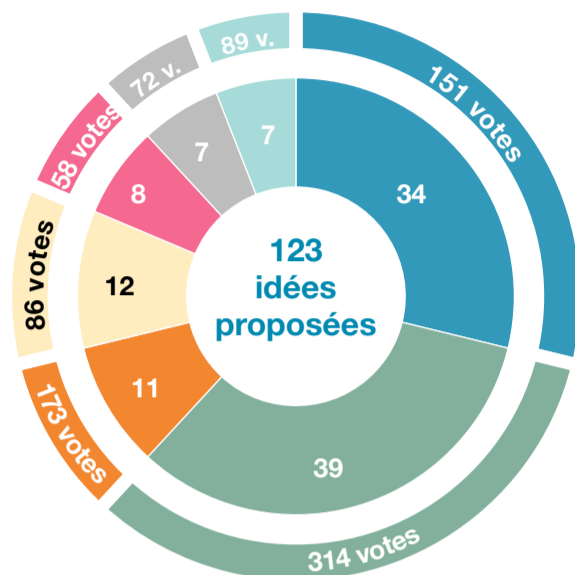
Nous vous avons proposé deux rendez-vous citoyens : les 12 février de 19 h à 21 h et 15 février de 11 h à 15 h.

Vous avez été une petite centaine de personnes à participer.

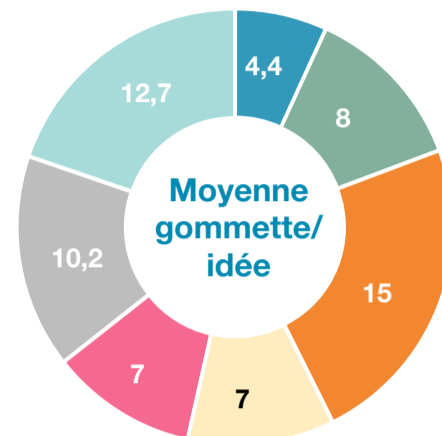
Nous vous avons proposé 123 idées réparties dans 7 catégories.

943 gommettes sont venues valider vos votes.

- Bien vivre
- Conscience environnementale
- Mobilité
- Connectivité
- Culture / Patrimoine
- Insertion / Lien social
- Sécurité



► Si la thématique de l'environnement a recueilli beaucoup d'intérêt, les propositions sur la mobilité et la sécurité trouvent le plus d'expression à votre niveau.



► Pour bien comprendre :

En orange, thème de la mobilité, 11 idées étaient proposées. Vous avez voté en déposant 173 gommettes soit en moyenne 15 votes par idées.

► Nous vous proposons une autre grille de lecture :

Ci-dessous, vous trouverez classées dans l'ordre les 15 idées plébiscitées représentant 36 % des votes.

	Rang
Mettre en place des circuits de randonnées à travers champs, en collaboration avec les agriculteurs	1
Elargir l'offre de bus notamment vers les pôles gare/métro	1
Avoir un moyen de verbaliser les incivilités (stationnement, dégradation etc.)	2
Continuer à proposer des événements festifs et locaux pour réunir les Fleurbaisiens	3
Limiter la pollution lumineuse : éteindre l'éclairage public une partie de la nuit	4
Créer des trames vertes et bleues	5
Faire une carte : qui cultive quoi à Fleurbaix et comment ?	5

	Rang
Favoriser le végétal dans tout projet d'aménagement	6
Donner la priorité aux vélos dans les quartiers	7
Faciliter le covoit' avec un outil de mise en relation	7
Flécher les points de « vente directe » à la ferme	8
Entretien et rendre praticables les liaisons douces existantes	8
Rendre praticable les trottoirs aux piétons, poussettes, véhicules PMR	8
Permettre le maintien de vie à domicile	9
Encourager les déplacements doux	9

L'ensemble des données recueillies sont à votre entière disposition.

Certaines d'entre elles auront des répercussions directes sur nos choix et orientations sur l'écriture du PADD.

A bientôt lors de la restitution.

④ Une équipe au travail

La commission « urbanisme et aménagement » travaille depuis plusieurs mois afin d'être au rendez-vous de la fin du premier trimestre.

► Pour tout contact : François-Xavier Cottigny adjoint à l'urbanisme fx.cottigny@fleurbaix.fr



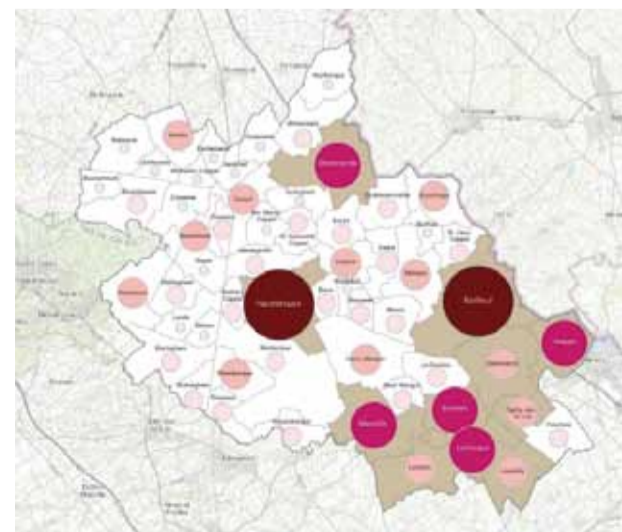
Dominique BENIAC
Jean-Marc BURETTE
François-Xavier COTTIGNY
Corinne DELHAIZE
Virginie HENNION
Mathieu LELEU
Bernard LEROY

Lexique

- **SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale.
- **PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- **Pôle de proximité** : pôle de proximité est l'une des composantes de l'armature territoriale (parmi eux, les pôles urbains, pôles principaux, pôles intermédiaires, pôles de vie). Leur classification se fait en fonction des équipements que compte le territoire.
- **Taux de desserrement** : il s'agit du nombre d'habitants par logement.
- **Taux de vacance** : il s'agit du nombre de logements non occupés (exprimé en %).
- **Zone Nh** : il s'agit d'une Zone Naturelle comprenant des constructions existantes.
- **Dent creuse** : c'est un espace non construit de moins de quatre-vingts mètres linéaires entre deux parcelles bâties.

► Le plan de zonage est disponible sur www.fleurbaix.fr

Pôles de proximité



Rendre hommage, c'est dire merci...

C'est avec ces mots que Léo m'a répondu ce lundi matin, 2 novembre.

C'est la rentrée après les vacances d'automne. Je suis invitée par Madame Leneuf, enseignante à l'école Franche Terre pour échanger avec ses élèves en CE1/2 et rendre hommage

à Samuel Paty, le professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre 2020, à Conflans-Sainte-Honorine.

Cela veut dire quoi rendre hommage ? Quelles sont les valeurs de la République ? C'est quoi la

liberté d'expression ? Quand on a 8 ans, il est parfois difficile de répondre à ces questions mais les doigts se sont vite levés, les réactions ont été nombreuses. Nous avons aussi discuté du métier de leur maîtresse dont

le rôle n'est pas que de leur apprendre à lire et à compter mais aussi de les faire grandir et réfléchir, devenir les citoyens de demain. Chacun ensuite a été invité à faire silence pendant une minute, dans la posture

qu'il souhaitait, en méditant sur toutes ces phrases échangées. Une minute intense et bouleversante.

Stéphanie Théron,
adjointe jeunesse ■

Lettre de Jaurès aux instituteurs et institutrices

C'est en 1888 que Jean Jaurès écrit ce texte fondateur de l'école publique. Alors âgé de 29 ans, Jaurès qui avait exercé en tant qu'enseignant durant deux ans avant de se lancer en politique, était à l'époque le plus jeune député de France. Pacifiste, Jean Jaurès a été assassiné le 31 juillet 1914. Cette lettre avait été publiée à l'époque sous la forme d'une chronique dans le journal toulousain «La Dépêche».

« Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la Patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort. Eh quoi ! Tout cela à des enfants ! — Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler. Je sais quelles sont les difficultés de la tâche. Vous gardez vos écoliers peu d'années et ils ne sont point toujours assidus, surtout à la campagne. Ils oublient l'été le peu qu'ils ont appris l'hiver. Ils font souvent, au sortir de l'école, des rechutes profondes d'ignorance et de paresse d'esprit, et je plaindrais ceux d'entre vous qui ont pour l'éducation des enfants du peuple une grande ambition, si cette grande ambition ne supposait un grand courage. [...] Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée, très générale, il est vrai, mais très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité. Le maître doit intervenir pour aider ce premier travail de l'esprit ; il n'est pas nécessaire qu'il dise beaucoup, qu'il fasse de longues leçons ; il suffit que tous les détails qu'il leur donnera concourent nettement à un tableau d'ensemble. De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation ! Et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire sentir à l'enfant l'effort inouï de la pensée humaine ! [...] Je dis donc aux maîtres, pour me résumer : lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs. Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront ».

La Valise enchantée

Ce projet est né durant le confinement avec un seul objectif : celui de sensibiliser les tout-petits et leurs parents aux livres !

Depuis la création du multi-accueil à Fleurbaix, chaque jour, la lecture en groupe ou individuelle est proposée aux enfants et s'avère être un réel plaisir partagé. Depuis peu, une valise, pleine de livres, a fait son apparition au sein de la grande salle de vie. Pour y ajouter un peu plus de féerie, l'équipe a décidé de créer des raconte-tapis ou tablier à histoires. Cela consiste à faire vivre les livres pour les rendre plus réels aux yeux des enfants. Ces supports pédagogiques sensoriels facilitent l'approche des histoires et comptines. Après la lecture, les enfants ont

la joie de pouvoir manipuler à leur tour tout le décor ! Ils peuvent s'approprier les histoires à leur propre manière. Adapté aux tout-petits, on peut les utiliser dès la naissance. Après le tapis d'automne, le tapis de Noël a entraîné les enfants dans la magie de Noël.

Merci

Caroline et toute son équipe très motivée par ce projet d'envergure ont été aidées par des bé-



névoles, déesses des aiguilles. Elles se reconnaîtront : maman et mamie Alice, mamie Françoise, mamie Annie, Nadine et mamie Hortense.

Si vous êtes couturier(ère) minutieux(se), si vous avez envie de participer, contactez Ludvine à la crèche au 03 21 65 10 23

Lettres au père Noël

Gérard et Jean-Paul ont eu la superbe idée de fabriquer une méga boîte aux lettres pour permettre aux enfants d'envoyer leur courrier au père Noël.

Cette superbe boîte rouge a été installée devant l'église du 1^{er} au 20 décembre. Les enfants très enthousiastes se sont empressés de lui écrire une belle lettre à glisser à l'intérieur. Un succès : 182 lettres !

C'est vous dire si tous les membres du comité des fêtes ont été appelés à la rescousse pour ouvrir le courrier et aider le père Noël débordé à répondre à chacun des enfants, d'autant plus qu'il devait ajouter à la réponse une friandise en chocolat.

Le comité des fêtes ■



Un grand merci au père Noël pour la réponse personnalisée à mes enfants ! J'ai adoré lire son courrier qui a mis des étoiles dans les yeux de mes enfants !
Odile CRAYNEST-SAPUTA



Conter sans compter...

En cette année si particulière,

pas de coquille ni de chocolat chaud partagés pour Noël dans les écoles, mais un spectacle offert par la commune pour chaque classe des deux écoles.

Nous avons eu la joie d'accueillir Christine Charpentier, conteuse professionnelle, qui a soufflé un vent de fête et de très belles histoires aux petites oreilles des enfants.

C'est aussi ça Noël ! Du rêve, de la magie, de la musique... Elle a enchaîné ritournelles et comptines,

histoires et chansons au son de son orgue de barbarie.

Nous avons croisé une ribambelle de personnages : les lutins, la petite Lili et sa grand-mère ou encore le bonhomme de neige et même de charmantes araignées qui tissent les guirlandes du sapin !

Un spectacle qui nous a invités à un voyage plein d'humour et de sensibilité, propre à la réflexion sur des questions graves ou drôles.

Les enfants et leurs enseignants ont partagé un joli moment. ■

Magie de Noël

Malgré le covid, les séniors ont reçu leur colis à domicile.



La vie sociale et culturelle des personnes âgées est particulièrement affectée par la Covid-19. Le repas des aînés qui rassemble à table près de 100 séniors a dû, lui aussi, être annulé. La municipalité a maintenu la distribution des colis de Noël.

Un coup dur mais pas question de briser le lien. Pour la municipalité : « Il est important que la magie de Noël continue d'exister mais différemment. Quand on est confronté à l'impossible, on crée un autre possible ».

C'est pourquoi l'ensemble du conseil municipal et les membres

du CCAS ont distribué le samedi 12 décembre 300 colis de Noël chez les personnes âgées de plus de 70 ans résidant à Fleurbaix, en respectant les gestes barrières et le protocole sanitaire.

Cette année, un colis avec des produits locaux et de qualité a été réalisé par Poivre Rose. En plus, deux surprises : un calendrier réalisé spécialement pour cet événement avec des photos des moments de la vie locale et des cartes de Noël créées par les enfants des 2 écoles. ■

101 Fleurbaisiens ont fait don de leur colis. Un chèque de 1300 € sera remis à chaque association : Restos du cœur et Emmaüs.



Fleurbaix Solidaire !



Dénrées alimentaires : record largement battu !

Les Fleurbaisiens ont encore une fois répondu présents : 2 tonnes 260 kg de denrées alimentaires ont été ramassées dans le village le samedi 28 novembre et reversées à la Banque alimentaire d'Armentières.

La collecte a été rapide, efficace et l'objectif est atteint : encore plus de dons que l'année dernière (1 tonne 960 kg en 2019) !

Cette année, pas de photo de groupe, pas de goûter partagé ensemble après le ramassage mais de nombreuses équipes de bénévoles, motivées plus que jamais et heureuses d'agir pour la bonne cause !

Belle mobilisation solidaire... encore MERCI les Fleurbaisiens pour votre générosité !

Anne-Laure Delassus ■



Salutations à tous,
AUGUSTE
Pour la bonne cause, Partageons.
EUGENE
un bon moment de solidarité à l'année prochaine.
Pierre Sophie
Très grand merci à tous
Une belle équipe pour une belle cause ! Céline et Tamia
A l'année prochaine
Sol: d'arik
Famille Githon
Famille Deslandes

Un sapin 100 % laine pour Noël

Un temps fort, collectif, pour continuer à tisser du lien avec les habitants

La ville de Fleurbaix a lancé sa 1^{re} édition du « Défi en aiguilles », une initiative participative et citoyenne mobilisant les Fleurbaisiens autour de la confection artisanale d'un sapin de Noël pas comme les autres : un sapin en laine tricoté. Les tricoteurs et tricoteuses bénévoles ont été invités à réaliser leurs carrés en laine de 20 cm de côté au crochet ou en tricot.

Après un assemblage minutieux des quelque 440 carrés, le sapin tricoté de 3 mètres de haut a été posé le mardi 1^{er} décembre sur la place de l'église.

Bravo à tous !

Rendez-vous en 2021 pour un nouveau défi ! ■



Histoire de Noël !

19 décembre. Effervescence à Fleurbaix. Les fêtes se préparent mais le père Noël a quitté son magnifique traîneau fabriqué par les services techniques. Mais où est-il ? Nous espérons alors qu'il ait quelques derniers cadeaux à préparer et qu'il sera très vite de retour. Une annonce est postée sur Facebook pour demander aux joyeux lutins de l'aider à revenir sous son plaid tricoté par nos bénévoles. Si besoin, nous pouvons l'aider à retrouver le chemin de son traîneau grâce aux caméras de surveillance !

20 décembre. Vu ! Deux jeunes lutins l'ont enlevé à 3 h du matin. Y a-t-il sur l'attestation une case spéciale « tournée du Père Noël » à cocher pour ne pas respecter le couvre-feu ?

21 décembre. Notre disparu est de retour sur son traîneau pour le plus grand plaisir des petits et grands. Allez, on est sympa, le Père-Noël nous a convaincus de ne pas vous en tenir rigueur... pour cette fois ! Mais attention, si vous n'êtes pas plus sages, la prochaine fois on ne vous fera pas de cadeaux (et lui non plus !). ■



Gros plan sur l'U.S. Fleurbaix !

Pour vous faire découvrir le club, nous avons posé 2 questions à 1 joueur, Tom 10 ans, 1 coach, Raphaël, et 1 maman, Adeline.

Pourquoi avoir rejoint l'USF ?

Tom : Je suis joueur de tennis au TCF. J'avais besoin d'un sport collectif. Il m'a semblé évident de jouer au foot dans le club de mon village.

Adeline : J'ai inscrit mon fils à l'USF car c'est mon club de cœur. J'y ai beaucoup de souvenirs lorsque mon père y était entraîneur, ou quand mon frère y était joueur et entraîneur. C'est tout naturellement que je voulais voir mon fils jouer au stade Maurice Huchette.

Raphaël : En 2004, je connaissais Bernard Cottigny, président du club à l'époque. Il était en recherche d'un éducateur pour la catégorie des débutants (6/7 ans) ; il m'a proposé de prendre la catégorie en me vantant la bonne humeur ainsi que

le côté familial du club, avec l'épanouissement des enfants comme seul objectif. Licencié dans le football depuis l'âge de 6 ans d'abord comme joueur, puis comme arbitre, c'était le moment pour moi de devenir éducateur pour les jeunes !

Qu'est-ce que tu aimes à l'USF ?

Tom : Ce que j'adore dans ce club : retrouver mes amis, la bonne ambiance et mes super coaches, Romain, Hubert et Jonathan. Grâce à eux, nous avons pu faire l'entrée des joueurs au stade Bollaert !

Adeline : Ce que j'aime à l'USF, c'est l'implication des bénévoles qui cherchent en premier lieu à ce que les enfants soient heureux au foot !

Raphaël : Il y a une vraie bonne ambiance dans le club, les éducateurs sont des passionnés de foot, c'est un réel plaisir de les retrouver que ce soit pour les entraînements ou les matchs. Il y a aussi un lien qui se crée avec les enfants : c'est agréable de les voir s'épanouir autour du ballon rond. Le rapport avec les parents est aussi quelque chose que j'apprécie. Certains ont joué au foot étant jeunes et d'autres découvrent ce sport à travers la passion de leur enfant. Quand ils nous remercient parce qu'ils ont pris du plaisir à regarder leurs enfants jouer en matchs ou à l'entraînement, il y a un petit sentiment de fierté. C'est ce qui fait que j'apprécie être éducateur à l'USF depuis toutes ces années.



Merci à tous les trois pour ces témoignages. Pour rappel, nous accueillons les enfants de 6 à 12 ans, avec la possibilité d'intégrer les équipes en cours de saison ; il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Sportivement,
Le bureau, les coachs et tous les licenciés

Alexandre COO ■

Fleurbaix j'y cours

Grand regret au sein de l'association désormais dénommée « Fleurbaix j'y cours et j'y marche »

C'était hélas inéluctable. Les incertitudes actuelles sur le plan sanitaire empêchent d'organiser pour la première fois depuis 1986 les courses de Fleurbaix j'y cours, le 10 km, le semi et

la ruée des enfants prévus le 7 mars 2021.

Ce grand événement est gourmand en ressources humaines et financières et, même si, dans le cas favorable, la préfecture nous autorisait à faire un évé-

nement sportif « suivant les normes sanitaires Covid 19 de la FFA », le résultat ne serait satisfaisant ni pour les coureurs ni pour les bénévoles.

Rendez-vous le 6 mars 2022.

Pierre DIÉVAL ■

Nouvelle Asso à Fleurbaix

Présente au Forum de rentrée des associations fleurbaisiennes, une petite nouvelle est née sur un sujet récurrent et dans l'air du temps.



A FLEURBAIX, LEVONS LE PIED a pour objectif de favoriser et sécuriser les déplacements cyclistes et piétons sur notre commune.

La démarche de l'association se voulant participative et collaborative, son bureau a initié fin octobre une enquête sur la sécurité des rues Louis Bouquet, Henri Lebleu, des Lombards et Mauve avec une forte mobilisation de ses adhérents pour

distribuer, récupérer et traiter les questionnaires ; des questions simples, multiples, auxquelles de nombreux riverains ont accepté de répondre et que l'association souhaiterait élargir à tous les grands axes.

Une rencontre a d'ores et déjà eu lieu avec les élus afin d'envisager des améliorations cohérentes suivant les thématiques actuelles du développement durable et de la mobilité douce.

L'avis de tous les Fleurbaisiens intéresse l'association, quels que soient leur lieu de résidence et de promenade, l'école ou les clubs d'activité vers lesquels ils se déplacent.

On peut y répondre sur son site où les résultats sont mis à disposition de chacun.

C'est simple et intuitif, un simple clic sur <https://www.levonsle-pied.fr/> N'hésitez pas !

Corine DELHAIZE ■

Eh bien dansez...

Le célèbre Ballet du Nord s'est immiscé dans le cours de théâtre.

Rencontre avec deux artistes : un musicien à la contrebasse et une danseuse sont arrivés par surprise en plein échauffement et ont improvisé autour des enfants des notes et des pas de danse. L'un et l'autre sont parvenus à captiver tout ce petit monde pour le moins dubitatif. Communiquer, inviter par le geste, sans aucun mot, est un tour de force. Avec grâce et patience la danseuse a su inviter certaines élèves à

l'accompagner « J'y vais ? J'y vais pas ? ». Il faut dire qu'en même temps, quelques adultes étaient venus en spectateurs ce qui a pu provoquer certaines hésitations. Puis un temps privilégié leur a été laissé avec les artistes et elles ont participé sans frein aux dires des artistes et de leur professeur de théâtre. Les jeunes filles ont fini par se « lâcher » et ont dit être ravies de cet impromptu.

Jean-Paul FRAGON ■



Nouveau président au Tennis Club



Vice-président en 2019, j'ai pris mes nouvelles fonctions de président du Fleurbaix Tennis Club en janvier 2020. C'est avec plaisir, passion et dévouement que j'exerce cette nouvelle fonction. C'est cette passion qui m'anime tous les jours et dans toutes les démarches que j'entreprends. Développer le club et bâtir

de nouveaux projets sont les maîtres-mots de ma présidence. Nous avons déjà depuis un peu plus d'un an développé la communication et la digitalisation du club. Je tiens également à renforcer nos événements futurs tant par leur qualité que par leur ampleur. C'est pourquoi, j'ai mandaté Rachel Flodrops

en tant que responsable événement au sein du club. Sa forte motivation et son inventivité sauront rendre nos projets plus grands et encore plus beaux. Malgré le contexte sanitaire que nous vivons, nous avons su nous adapter et mettre en place un protocole sanitaire strict. Cette période sera l'occasion de

repenser nos événements. Avec les membres du bureau nous travaillons sur de nouveaux projets afin d'améliorer nos services. Je tiens enfin à les remercier pour leur investissement, mais aussi remercier tous les adhérents qui s'investissent pour rendre notre club meilleur ensemble.

Timothé DENIEUL ■

Regards croisés

L'exposition réalisée lors des journées du patrimoine est toujours en place dans le parc près de l'église. Nous avons croisé l'histoire des « cueilleurs d'pois » dans les souvenirs de Simone Feutrie (épouse Charlet)...

« Je suis commerçante de légumes, nous vendons de tout sauf de la patate. Nous avons une bande de cueilleurs, ils sont nombreux à aller travailler dans les champs. C'est agréable d'aller cueillir tous ensemble dans les champs de petits pois. L'équipe de cueilleurs peut en cueillir jusqu'à une tonne, elle peut parfois remplir un camion entier.

Pour se rendre dans les champs, quand c'était à Fleurbaix, les cueilleurs venaient directement à pied ou à vélo. Quand c'était plus loin, on allait en camion. Dans le coffre, il y a des bancs sur lesquels on s'assoit pendant le voyage. Parfois, il manque de la place, donc les cueilleurs s'assoient sur le sol. Certains ont un dossier, d'autres non. Le camion est toujours rempli de cueilleurs.

Au fur et à mesure de la cueillette, nous allons peser les sacs de légumes. Le travail de groupe amène certains à être jaloux malheureusement. Une fois, Marie, une cueilleuse, avait pleuré parce qu'elle en avait fait moins qu'un autre.

René, mon mari, vendait lui-même ses légumes, la nuit, aux Halles de Lille. Le surplus, il le livrait à Paris à un mandataire. Mais pour avoir le droit de vendre à la capitale, il faut une licence ainsi qu'une place de marché. De plus, c'est toujours à la commission : c'est-à-dire qu'on reçoit l'argent par rapport au prix que le grossiste a réussi à vendre lui-même au marché.

Mon mari a inventé une petite chanson pour la cueillette. Il dit toujours : « *Et vive les cueilleurs pois ma mère, et vive les cueilleurs pois ! Ils en cueillent 2, ils*

en mangent 3 ! Et vive les cueilleurs pois ! ». Ceux qui exercent ce métier, ce sont ceux qui en ont vraiment besoin. Certaines familles sont tellement dans le besoin que les parents envoient les enfants faire les cueilleurs d'pois. Ils ne les laissent plus aller à l'école ».

...et dans ceux de Vincent Huchette, 45 ans.

« Je ne suis pas de la génération de ceux qui ont dû être soutien de famille, mais l'histoire a bien été transmise. Mon frère et moi allions aux petits pois pendant les grandes vacances pour faire comme les grands et apprendre la valeur de l'argent par le travail.

Nous partions tôt et rentrions tard pour faire 14 h par jour et 6 jours par semaine. J'ai commencé à 9 ans mais à 13/14 ans, nous étions déjà courageux ! Comme je suis l'aîné, mon petit frère, pour finir à égalité avec moi en fin de journée, ne prenait que 5 mn pour manger. La compétition était de rigueur, nous faisions 220 kg par jour chacun, à 2 francs ou 2,20 francs le kilo selon le fermier.

Nous étions surnommés « les tondeuses ». Nous avons fait cela pendant 4 ans environ, nos mains se forgeaient déjà à la dureté du travail.

Abel nous amenait au champ dans sa petite benne chargeuse. Odile et Albert, un beau jour, nous ont offert une glace.

Bernard nous a fait ramasser des haricots alors que nous n'avions appris qu'à cueillir les pois. Et au lieu de passer dans les rangées nous avons tout arraché ! Sans aucun scrupule, nous avons même dit que ce n'était pas rentable vu leur taille. (rires)

Nous avons terminé à La Croix du Bac où nous allions toujours à vélo, mais une semaine ma cousine nous a conduits avec sa 2 CV et nous a fait le coup de la panne ! Elle nous a laissés sur

place une fois que nous avons poussé (rires). J'y ai rencontré un « cueilleur » de Bac Saint Maur qui est actuellement mon voisin à Fleurbaix.

Chacun sa technique pour cueillir : il faut en effet un petit banc pour être proche du sol afin

d'arracher la base de la tige et la retourner pour repérer les grappes afin d'être efficace pour remplir le seau. La nature donne son sens à la méthode de travail. En effet, sur 4 rangées de tiges au moins, celles déjà courbées étaient prêtes à la cueillette. Au hasard des rangées, il nous arrivait de croiser un lape-reau, vers 11 h 30 sans doute ? Attention ! Pas d'écorces blanches (trop mûres) dans les sacs ! Le chef passait pour voir si tout était cueilli en vérifiant la route de tiges vertes derrière nous. Ces tiges étaient ensuite ramassées et mises au-dessus des sacs de petits pois pour les maintenir au frais. A la ferme, une fois la pesée finie, le fermier immergeait complètement



LES CUEILLEURS DE POIS

Quoi ?

Ce métier consiste à cueillir ou ramasser des légumes.

Quand ?

La cueillette est l'une des activités humaines les plus anciennes. Elle remonte à la préhistoire. Cette activité est encore pratiquée aujourd'hui car elle permet un approvisionnement en matière première qui est vital.

Comment ?

Il faut dire qu'il n'y avait pas besoin de beaucoup de matériel. Il fallait juste un petit banc, un cageot ou un sac pour pouvoir y mettre la cueillette, c'est tout ! Plus que des outils, il faut surtout du courage et de la patience.

les sacs un par un dans un baril d'eau de pluie, pour qu'ils soient beaux et humides. Raymond les chargeait sur son camion pour les conduire ensuite au MIN (Marché d'intérêt national) à Lomme... et peut-être avec sa fille Judith ?

Ah ! Jeunesse insouciant que chacun traverse à sa manière... Que c'était bien ! »

Rolande PAYELLEVILLE ■

Le CCAS c'est quoi ?

Sous ces 4 lettres, se cache le Centre Communal d'Action Sociale

C'est un organisme différent de la mairie, il est constitué pour 6 ans.

Il est présidé par M. le Maire, Aimé DELABRE ; son conseil d'administration est constitué de 5 membres élus par le conseil municipal (Mesdames Nadine TERRIER, Anne-Laure DELASSUS et Laurence DOUALE, Messieurs Serge VANECLOO et Christian VÉRÉ) et de 5 personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par M. le Maire (Mesdames Monique CANDEILLE, Chantal CARPENTIER et Rolande PAYELLEVILLE, Messieurs Bernard BEGHIN et Yves-Marie SAISON).

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS peut vous accompagner pour l'instruction de vos demandes d'aide sociale.



Le CCAS peut intervenir sous la forme de prestations remboursables ou non remboursables selon votre quotient familial, par exemple pour les activités périscolaires et extrascolaires.

À ce titre, vous pouvez bénéficier du Pass-Loisirs qui vous aidera financièrement à hauteur de 35 euros par personne pour la pratique d'une activité proposée par les associations fleurbaisiennes.

Sans oublier que lors des crises sanitaires (canicule, grand-froid, covid...) les membres du CCAS vous téléphoneront pour prendre de vos nouvelles, à condition d'en avoir fait au préalable la demande.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.

Laurence DOUALE ■

Les ronds de sorcières !

Étranges phénomènes naturels, ces cercles légendaires stimulent l'imagination et évoquent des légendes ancestrales profondément ancrées. Mais que sont-ils réellement ? Tentons d'y voir plus clair...

Parfois, au gré de balades à Fleurbaix apparaissent de drôles de cercles posés là comme par enchantement dans les prairies. L'herbe y est presque brûlée à l'intérieur et beaucoup plus verte sur les pourtours. Il n'en fallait pas plus pour que de nombreuses légendes en découlent. Nymphes, dryades, elfes ou même sorcières en seraient responsables.

Mais que sont en réalité les cercles de sorcières ?

Un anneau luxuriant encerclant une zone dénudée, voilà qui est étrange mais qui devient un peu plus compréhensible lors de la saison humide et chaude qui voit l'apparition de champignons. Les cercles sont alors entourés de colonies de cham-

pignons notamment de *tricholomes de la Saint Georges* et de *clitocybes géotropes* pour les plus fréquents. Les ronds de sorcières évoluent au fil du temps, gagnant 20 à 50 cm par an pour la plupart des espèces. L'intérieur du cercle laisse apparaître une végétation très sèche, alors qu'à l'emplacement du cercle de l'année précédente l'herbe est bien verte. Ce phénomène peut être très simplement expliqué : le sol, vidé de ses nutriments par le mycélium et la production de toxines que celui-ci engrange se trouve comme brûlé. L'anneau luxuriant serait, quant à lui, dû aux nitrates, toujours produits par le mycélium qui, dilués par les pluies, perdraient leur nocivité et se transformeraient en engrais.

Mais comment ces cercles se forment-ils ?

Les cercles de sorcières ont pour origine la dissémination d'une spore unique qui va croître dans toutes les directions de manière homogène. Selon les espèces, il est facile de calculer l'âge du cercle en mesurant son diamètre puisque l'on connaît la vitesse de propagation du mycélium annulaire. Les cercles les plus fréquemment observés ont une dizaine d'années. Certains peuvent atteindre plusieurs dizaines de mètres de diamètre voire même plusieurs centaines.

Vu du ciel : pâture à côté de la ferme Burette



Jean-Marc BURETTE ■

Balayer devant sa porte



Si cette expression est bien connue au figuré, au propre elle doit se conjuguer.

Qui est responsable de l'entretien du trottoir devant son domicile ?

C'est bien au riverain de veiller à la propreté de son trottoir et jusqu'au caniveau. Cela comprend :

- ▶ Le nettoyage des feuilles mortes et détritiques,
- ▶ le désherbage,
- ▶ le dégagement de la neige ou du verglas,
- ▶ l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver en cas de gel.

Vous êtes responsable si un accident survient à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir.

Qui est responsable du nettoyage des fils d'eau ?

Même si la commune fait passer la balayeuse 6 fois dans l'année, c'est bien également au riverain d'en faire le nettoyage (feuilles, herbes, cailloux, etc.), surtout quand les voitures stationnées l'empêchent de passer.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement des voitures y est interdit, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. ■

TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Faute d'exécution par les propriétaires et après mise en demeure qui leur a été adressée, la commune peut mandater une entreprise pour effectuer des travaux d'élagage des arbres ou plantations appartenant à des particuliers et débordant sur les voies publiques, et ce, pour assurer la commodité de passage et/ou une bonne visibilité. La municipalité pourra demander à ces propriétaires le remboursement de ces travaux.

(Arrêté du Maire en date 10 septembre 2020, délibération du 21 septembre 2020)

ECHO...LO

Pour un truc ou une astuce à retrouver dans chaque Écho.

Et si on passait au carré démaquillant réutilisable ?

Lancez-vous dans une activité de couture facile et utile : cousez vous-même vos lingettes démaquillantes lavables.

C'est une bonne idée pour éviter d'utiliser trop de cotons jetables et réduire votre production de déchets.

Ces carrés lavables en tissu éponge de bambou pour nettoyer et démaquiller votre visage sont très doux et non irritants pour la peau. Une fois utilisés, vous pourrez les laver en machine et les étendre grâce à leur petite languette en ruban !

Pour la fabrication de ces carrés, il existe des tutos (modes d'emploi) sur le net.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un radar fixe Grand-Rue ?

Vous l'avez sûrement aperçue en passant. Cette petite tour noire dans le champ en face de la ferme n'est pas un radar mais bien une station météo connectée ! Celle-ci est un Outil d'aide à la décision (OAD) mis à disposition des agriculteurs, afin de quantifier la pluviométrie, l'hygrométrie et la température à l'instant T afin de prévoir les interventions culturales ! D'un coup d'oeil, toutes les informations sont consultables sur le téléphone portable. Pratique non ?

Nathan LAMÉRANT ■

Vous avez dit : becque ?

Oui oui, vous avez bien entendu. Mais connaissez-vous son origine ?

Il vient du flamand « beek » signifiant ruisseau et désigne les grands cours d'eau qui traversent les Flandres. Dans notre village, la becque du Biez qui longe la Grand Rue et Réseau Pro évacue les eaux pluviales et limite le risque d'inondations ; elle se jette dans la Lys.

Ce mot - un peu modifié - compose la deuxième syllabe de Fleurbaix. ■



D'une médaille à l'autre

Echanger avec Jean-Paul Orient, c'est parcourir plus de 50 ans d'une carrière entièrement dédiée aux personnes vulnérables et donc comprendre la mutation d'une filière de soins à laquelle Jean-Paul aura donné toute son énergie, sa passion et ses convictions.



Depuis quand habitez-vous à Fleurbaix ?

Nous sommes arrivés à Fleurbaix il y a vingt ans et quelques semaines.

Habitant alors à Coudekerque-Village et travaillant à Lille depuis 1981, nous avons souhaité nous rapprocher quand les enfants ont quitté le cocon familial et mon épouse son emploi de secrétaire médicale au CHD. Je dis toujours qu'avant j'avais 40 km d'élan pour arriver sur les bouchons à la Chapelle-d'Armentières ; en arrivant à Fleurbaix, j'étais directement dedans ! On a vite choisi.

Pourquoi avoir choisi Fleurbaix ?

Pour se rapprocher de Lille. La proximité d'Armentières et les commerces présents dans la commune.

On peut tout faire à pied. Fleurbaix nous a vite séduits et on a pris notre décision très rapidement.

Quel a été votre parcours ?

Né à Calais, mes parents étaient artisans tailleurs. Grâce à mes aptitudes et à mon goût pour la course à pied, j'ai été repéré

par Michel Bernard lors d'une course à Boulogne.

Michel Bernard (qui aura donné le départ des premières courses sous format ekiden dans les années 2000 à Fleurbaix) fait partie des personnes qui auront influencé ma vie. C'est le premier éducateur qui m'a inspiré par ses qualités humaines, sa volonté et ses engagements. Il m'a proposé de courir dans le

club l'A.S. Anzin. Avec lui, j'ai fait beaucoup de meetings internationaux sur 400 miles et 800 miles et gagné mes premières médailles.

Et d'ailleurs dans mes cartons, en arrivant à Fleurbaix, j'ai retrouvé le dossard d'une course que j'avais faite dans le village.

Du sport j'ai retenu deux leçons : je n'aime pas les tricheurs et je n'aime pas perdre.

Je me lance à 18 ans dans des études de moniteur-éducateur et d'éducateur spécialisé. Lors de mon premier stage à Mérignies j'ai rencontré mon épouse.

Tout était à inventer alors. J'ai pu lors de mes différents stages et dans la première partie de ma carrière explorer les différents champs du handicap moteur, mental et sensoriel et de la protection sociale et judiciaire.



“ Du sport j'ai retenu deux leçons : je n'aime pas les tricheurs et je n'aime pas perdre. ”

Depuis l'Institut pour sourds muets et aveugles à Ronchin, au centre Marc Sautelet où j'ai pu côtoyer Christian Dabbadie jusqu'à mon premier poste occupé au centre d'observation et de traitement devenu aujourd'hui Institut Fernand Deligny ; je me suis forgé des convictions sur le parcours de « ces mômes » jusqu'à formaliser le premier projet de maison MAS en France (Maison d'accueil spécialisées).

La plus grande partie de ma carrière se fait ensuite au CREAL, Centre régional d'études, d'action et d'information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité, pour y finir directeur des services.

A l'époque où tout était à construire, j'y rends plus de 467 avis techniques, jouant l'interface entre les administrations et les associations et projet d'établissement, en validant l'opportunité et la faisabilité d'implantation dans les Hauts de France.

Propos recueillis par François-Xavier COTTIGNY ■

Questionnaire de Proust :

- > **Ma vertu préférée :**
être visionnaire
- > **Mes principales qualités :**
l'originalité, la discrétion, l'écoute
- > **Ce que j'apprécie le plus chez mes amis :**
la fidélité
- > **Mon occupation préférée :**
écouter de la musique et étudier l'histoire de la musique
- > **Mon rêve de bonheur :**
recommencer à voyager
- > **Mon musicien préféré :**
Mozart mais aussi Beethoven
- > **Ce que je déteste par-dessus tout :**
les tricheurs
- > **Le don que j'aimerais avoir :**
savoir jouer de la musique
- > **Les fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence :**
je ne suis pas trop indulgent
- > **Etat d'esprit :**
je perds de mon optimisme et la situation m'interroge
- > **Un nouveau combat aujourd'hui :**
oui, celui de valoriser ceux que j'appelle les hussards de la deuxième ligne

Les nombreux engagements associatifs notamment chez SOS amitié ont permis à Jean-Paul de côtoyer plusieurs figures de la région, le docteur Michel Reyns, notamment, l'aura particulièrement marqué. C'est probablement avec une pensée particulière pour le Docteur Reyns mais aussi pour Michel Bernard que Jean-Paul se verra remettre, dès que les conditions sanitaires le permettront, une nouvelle médaille, l'insigne de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur à l'IRTS, école spécialisée que Jean-Paul aura créée.

La boucle est ainsi bouclée.

Une boîte à ... ?

A première vue, ça ressemble à une boîte.

Oui, bonne réponse !

Mais une boîte à quoi ?

Un poulailler ? Celle-là c'est pour réduire les déchets.

Une maison de poupée ? Pourquoi pas mais Noël, c'est passé.

Un indice ? C'est pour encourager la lecture pour tous et elles ont été installées dans toutes les communes de Flandres Lys par notre interco'.

On parle de livres ! Eh oui ! C'est une boîte à lire.



En quoi ça consiste ?

C'est très simple. Vous êtes tranquillement chez vous, installé dans votre canapé et vous dévorez un super livre. Celui-là c'est sûr, ce sera votre coup de cœur du mois ! Ça y est, vous l'avez terminé et vous le placez dans votre bibliothèque... STOP ! Au lieu de lui faire prendre la poussière, choisissez de le faire découvrir à d'autres personnes. C'est là tout le principe des boîtes à lire : le partage de coups de cœur littéraires.

3 boîtes à lire vous attendent à Fleurbaix dans des endroits fréquentés : à côté de la crèche, dans le parc et dans l'espace vert du Trinquet.

Déposez votre livre et prenez-en un autre que vous souhaitez lire à votre tour. Une fois terminé, reposez-le dans la boîte. N'hésitez pas à y déposer des livres pour enfants et ados. Eux aussi sont de la partie.

Attention : NON ces boîtes à lire ne sont pas des poubelles. Elles ne sont pas là pour vous débarrasser de vieux livres abîmés, de journaux. Merci de ranger correctement.



Rallye des routes du Nord

Cette 35^e édition passera de nouveau par Fleurbaix.

3 épreuves spéciales se dérouleront sur la commune le samedi 6 février 2021, secteur Pétilion/Boutillerie.

Ce rallye, composé de véhicules modernes et de véhicules historiques, compte pour la coupe de France des rallyes 2021 (coefficient 3) et pour le championnat des rallyes nationaux de la ligue des Hauts de France 2021.

Du beau spectacle en perspective !

Le PC (poste de commandement) course et le parc fermé seront situés à l'hôtel de ville et sur la place de la commune de Merville.

► Pour plus de renseignements vous pouvez contacter **Philippe Donze (Tél. 06 73 04 38 55)**.

Gratuit Les Connectés, des jeunes volontaires pour vous accompagner sur le numérique

Ateliers numériques débutants à Fleurbaix pour les seniors

Dates
 19 janvier: Prise en main
 26 janvier: Internet
 02 février: Boîte mail
 09 février: Usages quotidiens
 16 février: Démarches administratives

Le Mardi : 10h - 12h

Lieu : Centre socioculturel de Fleurbaix

Port du masque obligatoire

Inscription auprès de la mairie : 03 21 65 62 40
 Nombre de places limité (8 maximum)
 Si possible, merci d'amener votre ordinateur

BIBLIO-DRIVE, véritable succès !

Fleurbaix est sur le podium des communes de Flandres Lys avec 1180 prêts de livres pendant le deuxième confinement, du 1^{er} novembre au 15 décembre.



Le portage a également permis à 8 personnes isolées de ne pas être coupées de la culture.

Les 500 réservations ont été faites par mail, par téléphone ou via le site Esperluette.

La recette d'Anne-Laure : Papillote de saumon aux petits légumes



Ingrédients pour 6 personnes :
 4 darnes de saumon
 1 ou 2 patate(s) douce(s) selon la taille
 2 poireaux
 3 oignons
 1 gousse d'ail
 un petit pot de crème fraîche épaisse,
 fleur de sel, poivre, basilic

- 1/ *Eplucher la patate douce, les oignons et nettoyer les poireaux.*
Couper les légumes en petits morceaux.
- 2/ *Déposer chaque darne de saumon dans un morceau de papier sulfurisé.*
- 3/ *Recouvrir les morceaux de poisson avec les légumes, ajouter la fleur de sel, le poivre et le basilic et 2 bonnes cuillères de crème fraîche.*
- 4/ *Fermer chaque papillote et faire cuire 25 minutes à 180 °C.*
- 5/ *Servir avec du riz !*

LE COUP DE COEUR DE MARGAUX*



► **L'AUBE SERA GRANDIOSE, roman d'Anne-Laure BONDOUX, Gallimard jeunesse, 2017**

Alors qu'elle devait être à LA fête du lycée, Nine est emmenée de force par sa mère dans une cabane perdue dans les tréfonds d'une forêt. Titania, sa mère et célèbre auteure de polar, a décidé que c'était ce soir qu'elle lui révélerait toute la vérité ; et elle promet à Nine une aube grandiose à la fin de son récit...

« Et quand le soleil a franchi la ligne d'horizon, là-bas, j'ai su que j'avais envie de t'offrir ça.

- Le lever du soleil ?

- Oui, le rougeolement de l'aube. Et les oiseaux, l'eau, la brume, les grenouilles... »

Un roman envoûtant, rempli d'émotion, de poésie et de nostalgie qui vous plongera au cœur d'un secret familial. A retrouver dans votre bibliothèque au rayon ado ! ■

* C'est dans le cadre de son stage que Margaux vous propose ce coup de coeur.